



mai-juin 2015

COMMUNICATION MUNICIPALE

PLACE DE LA CONCHE ET PLACE DE ROCHETAILLÉE

Les travaux sont en cours et devraient être terminés fin juin.

Au travers de ces réalisations, nous tenons les engagements que nous avons pris à l'occasion de la dernière élection municipale. Nous traduisons ainsi par des faits concrets l'expression des suffrages que vous nous avez accordés.

Nous vous avons dit et écrit ce que nous ferions si nous étions élus, nous faisons donc ce que nous vous avons promis.

Pour le financement de ces travaux nous avons pu compter sur l'aide de la région et du département. Nous avons aussi sollicité l'état.

Parallèlement aux aménagements, le syndicat des eaux de la Bombarde a remplacé les branchements et les canalisations en mauvais état. Le conseil départemental, quant à lui, va traiter le revêtement de la route départementale en 2 fois: dans un premier temps au droit des places puis, la fin d'année la liaison « le Château » / place de Rochetaillée.

Nota : aucun soucis pour la circulation des poids lourds au carrefour puisque, tant par le calcul que par des essais sur le site avec semi-remorque de très grand gabarit, celle-ci se fera sans aucun problème. Les services du conseil général ont d'ailleurs validé cet aménagement du carrefour très largement dimensionné.

IMPÔT LOCAUX

Nous écoutons, ici ou là, « avec ces travaux les impôts vont augmenter » **et bien NON !**

Le conseil municipal réuni en séance le 27 mars dernier a décidé **de ne pas augmenter les impôts**. Les 4 taxes sont donc reconduites à l'identique. (Aucune augmentation d'impôt depuis 2010, date à laquelle une augmentation de 2,5% avait été votée).

ASSAINISSEMENT

La nouvelle station d'épuration induit des coûts de fonctionnement qui sont aujourd'hui maîtrisés et globalement connus. Ils représentent la main d'œuvre du personnel municipal, les produits liés au traitement des effluents, l'énergie (électricité ...), l'entretien et l'intervention de prestataires privés (nettoyage, curage ...).

Il convient aussi de prendre en compte les travaux de maintenance sur les réseaux de la commune par ailleurs vétustes.

Il convient également d'anticiper les frais qui vont être liés au traitement des boues actuellement stockées dans les bassins réservés à cet effet (bassins plantés de roseaux). Ces traitements vont intervenir dans les années qui viennent, dès que les bassins seront saturés. (Épandage ou autre solutions)

S'ajoutent les intérêts de la dette et l'amortissement.

Il est constaté à ce jour un déséquilibre entre les recettes et les dépenses d'exploitation du budget d'assainissement qui va s'accroître dans les années à venir du fait de la vétusté du réseau communal et du traitement des boues comme évoqué.

Le conseil municipal réuni en séance le 27 mars a donc décidé de corriger la situation en portant :

- la redevance à 1.30 euros au lieu des actuels 1,17 euros
- l'abonnement à 30 euros au lieu des actuels 26 euros

Ce nouveau tarif sera appliqué en 2016

Simulation

Il est couramment admis qu'un foyer constitué d'un couple et de 2 enfants consomme environ 120 m3 d'eau par an. Pour ce couple l'augmentation serait de 19,60 euros par an.

LOCAL DES CHASSEURS

La société de chasse de St Just va débiter cet été la construction de son local de chasse. Il s'agit d'un bâtiment d'un simple rez de chaussée et d'une surface d'environ 100 mètres carré. Il sera implanté sur un terrain mis à disposition par la commune: tènement situé entre l'ancienne station d'épuration et la nouvelle. Le permis de construire a récemment été accordé.

CAMPING -SNACK

Ces deux équipements sont ouverts depuis début mai. Madame et Monsieur ROCHEY ont récemment été recrutés pour une durée de 4 mois afin de gérer ces zones de loisirs.

EOLIEN

Le permis de construire a été délivré sur la commune de Chérier pour 4 éoliennes. Celui de la Tuilière devrait suivre.

L'association « bien vivre en Pays d'Urfé » va l'attaquer au tribunal administratif comme elle l'avait fait pour les autorisations de défrichement. Aujourd'hui on évoque une **soixantaine d'éoliennes dans les Monts de la Madeleine**.

Déjà de nombreux promoteurs investissent le Pays d'Urfé et plusieurs communes du secteur, ont été sollicitées ainsi que des propriétaires. Nous avons, quant à nous, été très récemment contactés pour un projet sur Borgeat, « chez Labouré », la Châtre ...

Pour information, le Maire de La Chapelle des Fougeretz, propriétaire à la Condamine en contact avec le groupe « Pierre et Vacances » pour un projet de village vacances, nous fait savoir son inquiétude car il y a incompatibilité entre le grand éolien et son projet touristique.

Le projet d'Électricité du Portugal agit comme un véritable stimulateur et éclaire notre région désormais convoitée par de nouveaux investisseurs qui ont déjà des projets « dans leurs cartons ». (Les infrastructures projetées pourront d'ailleurs profiter à ces nouveaux projets)

D'autres élus du secteur sont désormais, comme nous, très inquiets pour notre pays.

Son image, son charme et ses atouts sont en grave danger et tout ça pour un projet très contestable sur le plan économique et environnemental.

Une prise de conscience s'installe. Mobilisez vous maintenant ! Demain il sera trop tard.

Nous ne pouvons que vous encourager à **rejoindre l'association** qui a encore besoin d'adhérents et de ressources pour continuer sa lutte. Contactez :

David Duperron:06.87.32.15.24 Jean Luc Sollailier: 06.15.32.80.89 Jean Pion: 06.71.44.08.84

MAISON DE RETRAITE (EHPAD)

L'inauguration « avec les officiels » aura lieu le vendredi 12 juin

Une journée portes ouvertes à destination de la population est organisée le **samedi 13 juin de 11h00 à 16h00**.

Vous pouvez vous y rendre et venir visiter les parties communes de l'établissement.

Le Maire au nom de l'équipe municipale

Pascal PONCET